

# En grève jeudi. Les AESH veulent être reconsidérés

Les syndicats FSU, CGT Educ'Action et Sud Education de l'Eure et de Seine-Maritime appelaient les Accompagnants des élèves en situation de handicap (AESH) à la grève, jeudi 11 février. Un rassemblement était organisé à Évreux hier midi, devant la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale. Une trentaine de personnes y ont participé.

Personnels intervenant auprès d'élèves en situation de handicap, les AESH réclament une revalorisation de leur rémunération et de leur statut. Faute de personnel AESH suffisant, des élèves ne bénéficient pas d'un accompagnement correct, déplorent les syndicats. « **Avant, il y avait beaucoup d'aides individualisées, maintenant ce sont des aides mutualisées. Un AESH peut avoir deux ou trois élèves en même temps, et dans plusieurs établissements** », soulève Stéphanie, AESH auprès de deux élèves, à Vernon.

Les PIAL pointés du doigt

Mais plus encore que leur nombre, ce sont les conditions dans lesquelles ces professionnels exercent leurs missions qui sont remises en cause : « **Du jour au lendemain, on peut les envoyer dans une autre école, sans savoir où l'on va, qui on va aider. Les emplois du temps peuvent être changés, cela cause des problèmes d'organisation. Il s'agit d'une gestion comptable des heures et une gestion de la pénurie** », dénonce Emmanuelle Duval-Leseigneur, AESH syndiquée au SNUipp. « **Ils doivent enchaîner deux CDD de trois ans avant d'espérer bénéficier d'un CDI. Et ces contrats sont rémunérés au minimum sans perspective d'évolution et dans un cadre de temps incomplet quasi généralisé** », pointent les organisations professionnelles. Résultat, affirment les syndicats, le salaire d'un AESH pour 24 heures de travail hebdomadaire s'élève à 750 € en moyenne, « **en deçà du seuil de pauvreté** ».

La mise en place des Pôles inclusifs d'accompagnement localisés (PIAL) à la rentrée dernière est pointée du doigt. Ils auraient causé la dégradation des conditions de travail, en multipliant les déplacements entre plusieurs établissements, créant des emplois du temps « **acrobatiques** » et empêchant de compléter des revenus par une seconde activité. « **Il y a une instabilité et une précarité qui sont entretenues. Il y a beaucoup de démissions actuellement** », affirme Emmanuelle Duval-Leseigneur. Et si des recrutements ont eu lieu, le métier - majoritairement féminin - peinerait à séduire, faute d'un salaire attractif et à cause « **d'un problème de reconnaissance** », glisse Cécile Chandavoine, secrétaire départementale du SNES-FSU.

## Salaires et recrutement

Pour que ce statut soit reconnu, les grévistes revendiquent une revalorisation des salaires, mais aussi un emploi à temps complet pour tous ainsi que la création d'un statut de catégorie B de la Fonction publique et la titularisation de tous ces professionnels. Sans oublier une campagne de recrutement d'AESH, pour permettre aux enfants en situation de handicap de bénéficier « **d'un accompagnement de qualité** ». « **L'idée n'est pas de revenir en arrière, mais de trouver les moyens pour qu'il y ait une inclusion de qualité pour les enfants** », livre Cécile Chandavoine.

Florent Lemaire

Les AESH en colère se sont rassemblés devant l'inspection académique.